

Monsieur Philippe **Pidoux** et famille ;  
Madame Danièle **Cerez-Pidoux** et famille ;  
Madame Françoise **Bosset** ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont le chagrin de faire part du décès de

## **Madame Janette BOSSET**

leur très chère tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection  
le 24 novembre 2013.

La cérémonie d'adieu a eu lieu à Vevey, dans l'intimité de la famille et  
des proches.

Domicile de la famille :

Mme Françoise Bosset, ch. des Lieugex 65, 1860 **Aigle**.

*Maintenant donc ces trois choses demeurent :*

*La foi, l'espérance et l'amour ;*

*Mais la plus grande de ces choses,*

*C'est l'amour.*

1 Cor. 13 : 13

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.